



Commune de Wolschwiller

date de dépôt : 18 février 2017

demandeur : COMMUNE DE WOLSCHWILLER,
représentée par Monsieur LINDER André

pour : la construction d'un atelier communal

adresse terrain : Rue du Moulin, à Wolschwiller
(68480)

ARRÊTÉ
accordant un permis de construire
au nom de l'État

Le maire de Wolschwiller,

Vu la demande de permis de construire présentée le 18 février 2017 par la COMMUNE DE WOLSCHWILLER, représentée par Monsieur LINDER André demeurant 2 rue de l'Eglise, à Wolschwiller (68480);

Vu l'objet de la demande :

- pour la construction d'un atelier communal ;
- sur un terrain situé Rue du Moulin, à Wolschwiller (68480) ;
- pour une surface de plancher créée de 204 m² ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu la loi n° 85-30 du 09 janvier 1985 modifiée relative au développement et à la protection de la montagne ;

Vu le Rapport Technique du Service Départemental d'Incendie et de Secours en date du 15/05/2017 ;

Vu l'avis favorable du Maire en date du 19/02/2017 ;

ARRÊTE

Article 1

Le permis de construire est ACCORDE sous réserve de respecter les prescriptions mentionnées à l'article 2.

Article 2

Le demandeur devra respecter les prescriptions contenues dans l'avis du service ci-joint.

Fait à Wolschwiller, le

20 mai 2017



Le maire,
André LINDER